



T1-00062
913969
Eco So His

Code épreuve : 245

Nombre de pages : 8

Session : 2023

Épreuve de : Économie Sociologie Histoire ESSEC/HEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La décroissance peut-elle être compatible avec l'état-providence ?

Selon Zucman et Saez, dans Le Triomphe de l'Injustice (2020), aux États-Unis, les 0,1% de la population les plus riches ont vu leur revenu augmenter de 320% contre seulement 0,1% pour les 50% les plus pauvres. Ce chiffre interroge quant à la répartition des ressources depuis le tournant néolibéral des années 1980. Le creusement des inégalités semble mettre en évidence l'inefficacité de l'État-Providence face à une croissance qui profite à une minorité.

L'état-providence peut être défini comme une conception de l'État qui étend son champ d'intervention dans les domaines économiques et politiques afin d'assurer un mode de vie décent à l'ensemble de la société et de couvrir la population des risques sociaux (maladie, vieillesse, accidents...) au moyen de la recherche de solidarité et de la justice sociale. Si l'on peut définir la croissance comme « l'augmentation continue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation : le produit global brut ou net en termes réels » comme le suggère François Perroux, la définition de la décroissance ne fait pas consensus, même au sein des « décroissants ». Au sens strict, il s'agirait d'une croissance négative, au sens large, d'une croissance qui s'affranchit du modèle d'hyperconsommation et d'exploitation sans failles des ressources naturelles. Ce nouveau concept économique qui a émergé au début du ~~XXI~~^{XXI}^e siècle notamment avec Serge Latouche en France avec de Pau de la Décroissance (2006) semble critiquer notre modèle de croissance actuel qui serait incompatible avec la préservation de l'environnement.

mais aussi avec la justice sociale. C'est d'ailleurs Bismarck qui a jeté les bases de l'État providence avec le premier système d'assurance obligatoire en Allemagne dans les années 1880 notamment avec l'assurance maladie en 1883. Cet État-providence qui a surtout triomphé pendant les Trente Glorieuses semble être renté en cuise depuis les années 1980 avec le retour des inégalités notamment.

On peut dès lors se questionner sur la potentielle compatibilité entre la décroissance et l'État-providence. En s'appuyant sur les faits et théories économiques depuis le XIX^e siècle dans les pays développés, nous nous demandons : dans quelle mesure peut-on concilier la volonté de revoir notre modèle de croissance avec le développement d'un État-providence fort ?

Nous venons dans un premier temps que l'État-providence semble davantage compatible avec la croissance (I). Mais nous venons ensuite que ^{être} notre modèle de croissance actuel ne semble plus compatible avec un État-providence efficace (II). C'est pour cela qu'au lieu de chercher une croissance négative, il faudrait plutôt rechercher une croissance plus soutenable, dont l'État-providence peut être la solution. (III).

En effet, l'État providence semble être à la fois déterminé et déterminant de la croissance. Premièrement, les périodes de croissance forte sont caractérisées par un État-providence fort (A), de plus, les périodes de récession économique ont remis en cause l'efficacité de l'État-providence et donc sa compatibilité avec la décroissance (B).

Pour accompagner la première révolution industrielle dans les années 1880, la mise en place de systèmes d'assurance a été nécessaire. Villermé, dans le Tableau de l'État physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie (1840), décrit les conditions de travail de son époque. Le travail des enfants est répandu, les journées de travail durent 14 heures pour un salaire de

substance, ce qui mène à des accidents du travail ou à des maladies telles que le saturnisme. Face à cette forte industrialisation créant un paupérisme fort, on constate l'émergence de la question sociale qui a abouti aux premiers systèmes d'assurance sociale.

Le premier développement de l'Etat-providence est donc au cœur de la première révolution industrielle, qui a été caractérisée par de forts taux de croissance. "La Belle Époque" n'est pas le seul exemple montrant une forte compatibilité entre croissance et Etat-providence. En effet, l'âge d'or de l'Etat-providence se situe entre 1945 et 1973, période des Trente Glorieuses caractérisée par des taux de croissance de 4% environ dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Dans le Capital au XXI^e siècle, Piketty revient sur cette période d'expansion économique et l'explique par le fort développement de l'Etat-providence qui a pu permettre de mettre en place des taux d'imposition très progressifs, ce qui a contribué en parallèle de la croissance de réduire les inégalités. En effet, à cette période, on pouvait observer aux Etats-Unis des taux marginaux supérieurs à 85%. Alors que la mise en place d'un impôt sur la succession en 1901 et sur le revenu en 1914 a permis de réduire les inégalités pendant la "Belle Époque", le fort développement de leur progressivité a permis de créer une croissance plus inclusive pendant les Trente Glorieuses. On a enfin observé en 1942, grâce au rapport Beveridge, la création d'un Etat-providence en Angleterre qui cherchait à assurer un niveau de vie minimum décent à l'ensemble de la population grâce au système financé par les impôts. Ainsi, la décroissance au sens d'un taux de croissance négatif n'a pas été empiriquement compatible avec l'Etat-providence.

De plus, la décroissance au sens de taux de croissance négatif n'est pas sans limite. Jean Gadrey met en exergue le fait qu'il paraît difficile d'imaginer une société où l'on puisse vivre mieux avec moins. Il reproche en cela aux "décroissants" de ne pas évoquer les conséquences négatives que ce modèle aurait sur le niveau de la demande, de l'emploi, de la pauvreté ou encore de la protection sociale. En effet, ce retournement de la croissance causerait un effondrement des recettes de l'Etat, ce qui risque de le contraindre à limiter ses effets redistributifs ou à s'endetter fortement. Dans les deux cas, un Etat-providence fort, c'est-à-dire redistributif, inclusif et donc efficace ne semble pas être

compatible avec cette solution radicale qui est la décroissance. Même si les économies n'ont pas encore expérimenté la décroissance, on peut néanmoins déjà mesurer l'impact qu'elle aurait sur l'efficacité de l'état-providence. Roxanne, dans La crise de l'état-providence, explique que dans les années 1970, l'état-providence fait face à une crise financière. La récession économique nécessite une hausse des dépenses publiques pour assurer chaque citoyen alors que les recettes fondent à cause de la hausse du chômage. Cet effet de cercle montre bien que la décroissance ne peut pas s'entreprendre tant en assurant chaque citoyen correctement.

Ainsi, la décroissance stricte ne semble pas envisageable au côté d'un état-providence fort. Cependant, même au sein des "décroissants", la définition de décroissance n'est pas la même. Ce serait plutôt la critique de la religion de la croissance qui les lie. Car en effet, notre modèle de croissance actuel semble depuis les années 1980 avoir remis en cause l'efficacité de l'état-providence...

Cela signifie que notre modèle de croissance actuel n'est pas non plus compatible avec l'état-providence. La croissance amorcée depuis les années 1980 a considérablement accentué les inégalités, et ce malgré l'intervention de l'état-providence (A), cette croissance se fait aussi au prix du réchauffement climatique et de l'épuisement des ressources naturelles dont l'état-providence ne peut pas non plus apporter des solutions, ce qui a justifié l'arrivée du concept de décroissance (B).

L'état-providence semble être entré en crise ces dernières décennies, n'arrivant plus à arrêter la hausse des inégalités et de la pauvreté. L'allègement fiscal mené dès les années 1980 a creusé un fossé entre les plus aisés et les plus pauvres. Cette croissance désormais "financiarisée" (Aglietta) a contribué à déformer la répartition de la valeur ajoutée en faveur des actionnaires et au détriment des salariés. Cette gouvernance actionnariale est renforcée par la concurrence internationale qui occupe une part grandissante dans les choix économiques. Cette concurrence prend la forme de

Code épreuve : 245

Nombre de pages :

Session : 2023

Emplacement
QR Code

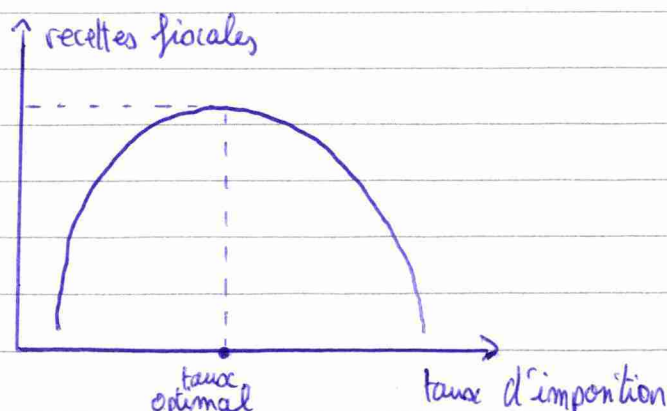
Épreuve de : Économie Sociologie Histoire ESSEC / HEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

concurrence fiscale, ce qui pousse les États à baisser les impôts sur les sociétés afin d'attirer les entreprises et les IDE. C'est une pratique effectuée notamment en Chine avec la création de Zones Économiques Spéciales. Cependant, cette baisse de recettes est notamment compensée par une hausse de la fiscalité interne telle que la TVA. En effet, les impôts sur les sociétés sont passés de 30% à 20% depuis 1980 alors que la TVA en France atteint aujourd'hui 20%. Cela a donc un coût social important qui se fait au détriment des plus défavorisés. Cette croissance dans un contexte globalisé semble davantage rimer avec dumping fiscal et social plutôt qu'avec état-providence efficace. Cette croissance marquée par la concurrence internationale aboutit à une situation où le taux effectif d'imposition sur les 1% les plus riches est inférieur à celui de la classe moyenne parce que le poids des impôts progressifs dans l'ensemble du système fiscal est très faible. C'est une autre crise de l'état-providence selon Rosanvallon dans le même ouvrage où l'état-providence fait cette fois face à une crise d'efficacité car il n'empêche pas la hausse des inégalités. Cette volonté de réduire la fiscalité vient aussi de la courbe de Laffer.

Courbe de Laffer:



Cette courbe stipule que pour maximiser le niveau des recettes fiscales, il ne faut instaurer un taux d'impôt trop élevé car celui-ci sera dissuasif et poussera à l'évasion fiscale ou au placement d'épargne à l'étranger. C'est dans cette perspective là que la mise en place de mesures d'allègement fiscal ont été mis en place. C'est le cas par exemple de la flat tax mise en place en France en 2018 à hauteur de 30% (les agents ne sont plus obligés de se soumettre à des taux marginaux supérieurs à 45%). Ainsi, notre modèle de croissance actuel n'est pas compatible avec un état-providence redistributif.

Enfin pour que le concept de décroissance émerge, il a fallu le début du ~~XXI~~^{XX} siècle. Ce concept de décroissance concerne principalement la préservation de l'environnement. Et notre modèle de croissance actuel justifie donc l'arrivée de ce modèle.

L'état-providence ne peut pas aujourd'hui être considéré en dehors de la question environnementale, car les risques ne sont plus uniquement sociaux. En cela, notre modèle de croissance actuel n'est pas compatible avec l'état-providence. Les défaillances de marché appellent à une intervention de l'état mais des résultats concrets se font attendre. Samuelson, dans "The Pure Theory of Public Expenditure" met en avant le concept de biens communs. Les biens étant rivaux (la consommation du bien par un agent empêche la consommation de ce bien par un autre) et non excluables (gratuits) aboutissent à leur surexploitation et donc à leur disparition. Garrett Hardin, dans la Tragédie des biens communs (1968) prend l'exemple d'un pâturage ouvert dont la surexploitation mène à sa disparition et donc à la ruine des paysans. Ainsi, le coût environnemental de notre modèle de croissance (qui a fait apparaître le concept de décroissance) a aussi un coût social dont l'état-providence ne semble pas encore apporter de solutions concrètes.

Ainsi, la situation actuelle appelle à reconsidérer la croissance et donc par la même occasion l'Etat-providence. Il ne s'agit pas de chercher une croissance négative, mais plutôt de trouver une croissance plus soutenable pour concilier croissance et état-providence.

La décroissance au sens de lutte contre une croissance inégalitaire et épuisante peut donc être compatible avec l'état-providence, à condition de modifier aussi notre conception de l'état-providence. En effet, l'Etat-providence doit davantage être perçu comme un investissement pour une croissance plus soutenable (A), en élargissant son champ d'intervention au niveau environnemental, il peut atteindre les objectifs posés par la décroissance (B).

Si historiquement, l'Etat-providence avait pour objectif de contenir une croissance, en couvrant les risques sociaux de la population, il semblerait ^{sortir} que la croissance actuelle a atteint un niveau tel qu'elle ne peut plus être compatible avec l'Etat-providence. Il s'agit donc pour l'Etat-providence d'accompagner notre volonté de modifier notre modèle de croissance. Ainsi, Laurent dans le Bel Avenir de l'Etat-Providence, nous invite à ne plus percevoir l'Etat-providence comme un coût, mais plutôt comme un investissement permettant une croissance plus stable et plus inclusive. Palien et Anderson, dans les trois leçons sur l'état-providence, appelle à un "état-providence stratégique", c'est-à-dire un état-providence qui développe une réelle stratégie d'investissement social en approfondissant le financement des aménagements sociaux. Effectivement, ce changement de modèle nécessitera beaucoup d'efforts politiques et financiers, et il n'est pas question de donner la priorité au profit plutôt qu'au bien-être collectif (la pente d'un béveridgisme minimaliste menace fortement le système, Zemmour et Thérès).

Finalement, il faudrait élargir le champ d'intervention de l'Etat-Providence au domaine environnemental. Sachson explique premièrement qu'il faudrait revoir ce que l'on entend par croissance et ce que l'on attend de la croissance. Il explique ensuite que les pays qui se sont le mieux remis de la

visé de 2008 pour les pays qui ont mis en place des plans de relance vert. Ainsi, la Corée du Sud a dédié 80% de son plan pour les énergies renouvelables, tout comme la Chine à hauteur de 43%. Il explique enfin qu'il faudrait revoir notre rapport au temps de travail et davantage valoriser les secteurs tertiaires ainsi que les secteurs "verts" qui permettent la croissance soutenable de demain. Un Etat-providence actif peut donc être la condition pour une croissance stable.

Ainsi, empiriquement, un état-providence efficace s'est produit avec côtés d'une croissance forte, en témoigne les Trente Glorieuses et la "Belle Époque". Or, depuis les années 1980, la croissance ne semble plus être compatible avec un Etat-providence fort à cause de la concurrence internationale qui pousse au dumping social puis à l'épuisement des ressources. Dans un tel contexte, ni la décroissance ou une croissance négative, ni la croissance actuelle ne semblent être compatibles avec l'état-providence. C'est donc pour cela qu'il faut revoir en profondeur notre modèle de croissance et donc en parallèle la conception de l'état-providence, afin d'assurer une croissance soutenable sur le long terme. On peut dès lors se questionner sur la forme de cet état-providence, c'est-à-dire libéral, corporatiste ou social démocrate au sens d'Esping-Andersen dans les trois mondes de l'état-providence (1990).